

Rwamagana le 18 mai 1962

Kibungu le

N°

Objet : explication sur  
remarque.



Transmis copie pour information.  
A Monsieur le Ministre de l'intérieur,  
en le priant de bien vouloir agréer l'  
assurance de ma considération très  
distinguée.

A Monsieur le Préfet  
à  
K I B U N G U.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous répondre votre  
lettre N° 460/Pers.03/H.J du 16 mai 1962, concernant mes déplacements  
illégitimes.

Je vais bien vous faire connaître que vo-  
tre remarque n'a aucun motif légal. Je me suis déplacé deux fois, donc  
la première fois j'avais votre autorisation verbale et, je vous ai pa-  
rlé tout ceux qui m'a amené à Kigali. Le deuxième fois mon déplacement  
a été effectué hors des heures du service.

Donc si c'est défendu de se déplacer dans  
les jours fériés ou après le service, il sera très intéressant de me  
faire un avis officiel interdisant tout déplacement de votre personnel  
aux jours fériés ou hors du service;

Le Sous-Préfet de la Préfecture de  
Kibungu.  
Chef de poste détache Rwamagana.  
KANYANGOGA Thomas.

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "Kanyangoga Thomas", written over the typed name.